



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Natalite

Question écrite n° 474

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M le Premier ministre sur la necessite qu'il y aurait a preconiser, au niveau europeen, une politique en faveur de la natalite de maniere a freiner, autant que faire se peut, la chute demographique dans les pays europeens qui conduit a un affaiblissement de l'Europe. Il lui demande quelles sont les intentions de la France a cet egard.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre fait observer a l'honorable parlementaire que les pays europeens sont generalement conscients des problemes majeurs que pose la chute demographique, au demeurant plus accentuee dans d'autres pays que le notre. Mais on sait egalement que les pouvoirs publics, par essence, ne peuvent avoir qu'une influence marginale sur la natalite, notamment en menant une politique familiale a laquelle le Gouvernement est attache, mais que la solution de ce probleme releve avant tout, comme toujours avec les questions de societe, de ressorts differents de ceux du volontarisme des autorites.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 474

Rubrique : Demographie

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2152